



Pour évaluer les besoins en électricité, il est nécessaire d'autoriser Cohérence Énergies, chargé de l'étude, à accéder à vos données de consommation d'électricité.

MODE D'EMPLOI pour l'accès aux données

1

Vérifier que vous êtes bien équipé d'un **compteur linky**.

2

Créer votre compte sur le site Enedis gestionnaire de réseau.

Avoir son numéro de Point De Livraison mentionné sur votre facture : No PDL

<https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/accueil>

S'inscrire pour créer son compte.

Dès cette étape, vous pouvez accéder aux informations de consommation.

3

Procéder sur le compte d'Enedis à l'**activation de la courbe de charge**.

4

Autoriser un tiers, Cohérence Énergies, dans le cadre du projet ECLAIRS, à accéder à vos données pour 12 mois maximum. 🖱️ Remplir le **FORMULAIRE**